

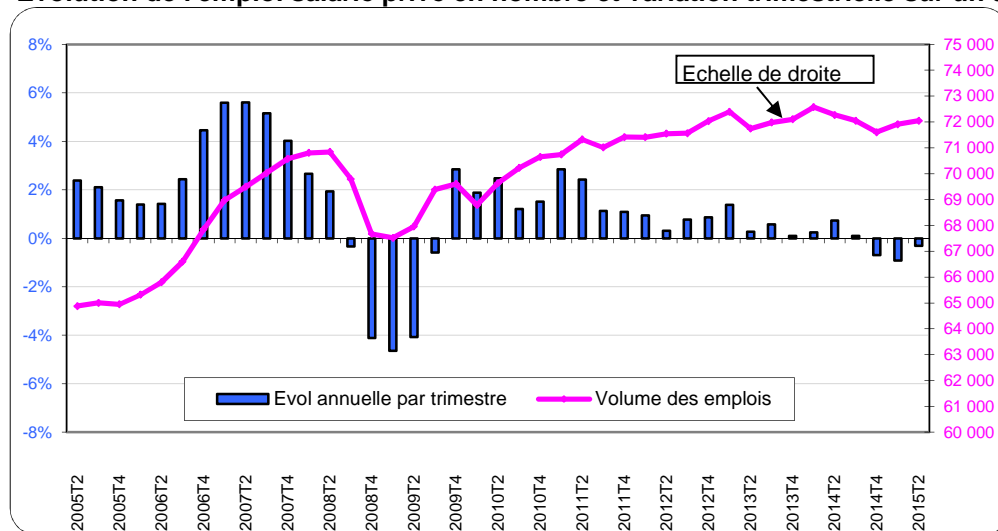
## EMPLOI - MARCHÉ DU TRAVAIL

Deuxième trimestre 2015

Au deuxième trimestre 2015, l'emploi salarié privé diminue sur un an de 0,3% en Guadeloupe (il baissait de 0,9% au premier trimestre 2015). Le nombre de contrats signés en intérim augmente de 38,9% et celui du volume d'emploi correspondant augmente de 34,8% (Equivalent Emplois Temps Plein (EETP)). Les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) augmentent de 10,8% par rapport au deuxième trimestre 2014. Le nombre d'offres d'emploi collectées est en baisse de 19,2% sur un an. Le nombre d'offres durables (6 mois et plus) est en baisse de 11,0% et le nombre d'offres non durables (durée inférieure à 6 mois) diminue de 27,4%. Au deuxième trimestre 2015, 341 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi (-18,2% sur un an). Le nombre de ruptures conventionnelles homologuées par la Dieccte Guadeloupe atteint 519 (+4,2% sur un an). La demande d'emploi de catégorie A augmente de 3,5% sur un an à 63 017 unités. Pour les plus jeunes (les moins de 25 ans), il y a une baisse de 0,6%. Pour les plus âgés (50 ans et plus), la hausse atteint 9,2%.

*Avertissement* : Toutes les évolutions sont mesurées en glissement annuel (comparaison d'un trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente). *Remarque* : les chiffres concernant l'emploi sont susceptibles d'être modifiés.

### Evolution de l'emploi salarié privé en nombre et variation trimestrielle sur un an (cvs)



Au deuxième trimestre 2015, le secteur privé emploie 72 044 salariés en Guadeloupe en données corrigées des variations saisonnières (cvs). L'emploi salarié privé diminue de 0,3% sur un an. Il était déjà en baisse de 0,9% au premier trimestre 2015 (chiffre révisé). Depuis le troisième trimestre 2011, la croissance des effectifs, bien que globalement positive, est très modérée et reste très en-deça de celle observée en 2010-2011, après le creux de 2009.

Note de lecture :  
Echelle de droite : courbe en niveau (trimestriel),  
Echelle de gauche : Evolution trimestrielle en glissement annuel.

Source: ACOSS-CGSS

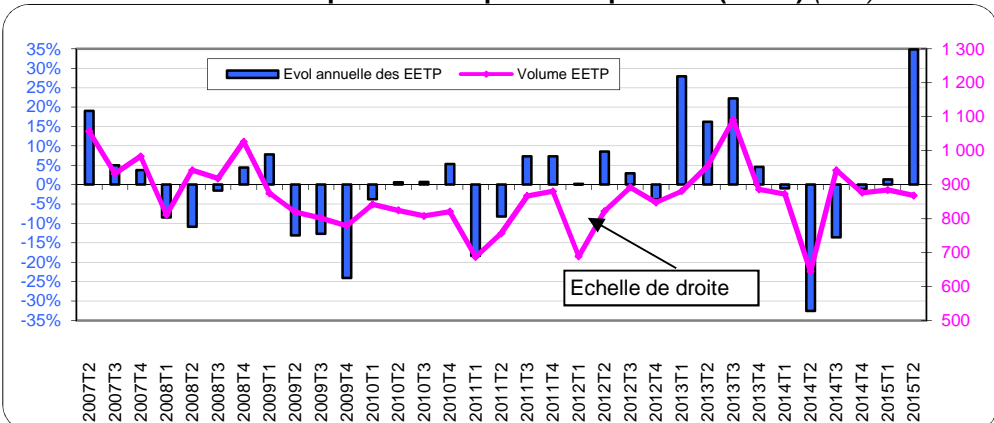
### Emploi salarié privé et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

Secteurs d'activités (NACE 17)	2015T2	2015T2	2015T1	2014T4	2014T3
<b>AZ : Agriculture</b>	<b>1 613</b>	<b>1,1%</b>	<b>-4,9%</b>	<b>-6,7%</b>	<b>-0,2%</b>
<b>C1-DE : Total industrie</b>	<b>8 160</b>	<b>1,3%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,2%</b>	<b>1,0%</b>
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 737	5,6%	0,2%	1,3%	0,2%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
C3 : Fabrication d'équip. électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	214	-1,2%	0,0%	-10,1%	-2,2%
C4 : Fabrication de matériels de transport	21	-36,1%	-32,9%	-0,3%	14,0%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	3 020	-0,7%	-2,0%	-2,4%	-0,5%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 168	-0,3%	3,4%	3,8%	4,5%
<b>FZ : Construction</b>	<b>5 752</b>	<b>-1,9%</b>	<b>-4,7%</b>	<b>-4,4%</b>	<b>-2,7%</b>
<b>GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles</b>	<b>14 107</b>	<b>0,1%</b>	<b>-0,8%</b>	<b>-1,1%</b>	<b>-0,6%</b>
<b>HZ-RU : Total Autres services</b>	<b>42 427</b>	<b>-0,6%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,6%</b>
HZ : Transports et entreposage	5 610	0,6%	-1,2%	-1,7%	-2,0%
IJ : Hébergement et restauration	4 212	-0,4%	2,0%	1,3%	-1,0%
JZ : Information et communication	2 212	-2,7%	3,3%	3,7%	0,3%
KZ : Activités financières et d'assurance	3 256	0,1%	-0,5%	0,7%	-0,2%
LZ : Activités immobilières	644	-2,9%	-2,8%	-7,4%	-4,7%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	10 530	0,4%	0,0%	-0,5%	-0,5%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	11 708	-1,3%	-1,0%	0,6%	2,1%
RU : Autres activités de services	4 255	-1,9%	-3,5%	-0,9%	6,1%
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>72 044</b>	<b>-0,3%</b>	<b>-0,9%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>0,1%</b>

Source : ACOSS-CGSS - Note de lecture : les évolutions trimestrielles en glissement annuel en vert > 0, en rouge < 0 et en noir = 0

Au deuxième trimestre 2015, l'agriculture, l'industrie et le commerce voient leurs effectifs augmenter modérément. Dans la construction et les autres services, les effectifs sont par contre en recul. Dans l'industrie, les secteurs de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac sont en hausse (+5,6%). Tous les autres secteurs voient leurs effectifs diminuer, en particulier le secteur de fabrication d'autres produits industriels (-0,7%) et celui des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (-0,3%). Dans les autres services, certains secteurs sont en hausse. Il s'agit du transport et entreposage (+0,6%), des activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (+0,4%) et des activités financières et d'assurance (+0,1%). Les autres activités perdent des effectifs. Remarque : certains secteurs à faibles effectifs peuvent présenter des évolutions fortes d'un trimestre à l'autre pas toujours significatives (exemple fabrication de matériels de transport).

## Intérim : évolution de l'Equivalent Emplois Temps Plein (EETP) (brut)



Source : Dares, traitement ESE - Remarque : les données ont été lissées en 2009 et 2010 pour tenir compte des effets de la crise de 2009 et de son contrecoup en 2010. De trop fortes évolutions sur 2009-2010 rendaient le graphique illisible et les petites évolutions ne se voyaient pas.

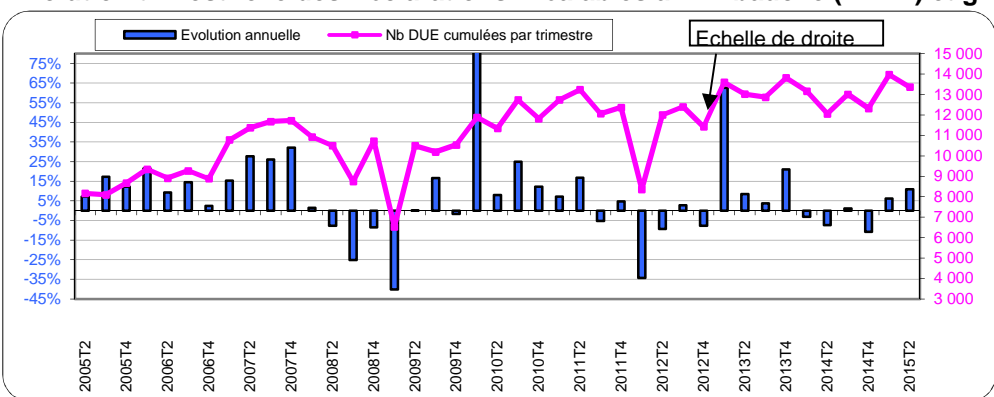
Au deuxième trimestre 2015, 4 931 contrats d'intérim ont été signés en Guadeloupe, ce qui représente 868 Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP). Le nombre de missions d'intérim augmente de 38,9% au deuxième trimestre 2015 sur un an (le deuxième trimestre 2014 fût particulièrement creux) après -3,9% au premier trimestre 2015. L'Equivalent Emplois à Temps Plein augmente de 34,8% (+1,3% au premier trimestre 2015 sur un an). La durée moyenne des missions achevées s'élève à 2,4 semaines sur le trimestre (2,4 semaines également au premier trimestre 2015).

## L'intérim sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2015T2	2015T2	2015T1	2014T4	2014T3
Nbre de contrats d'intérim	4 931	38,9%	-3,9%	-5,0%	-13,1%
EETP	868	34,8%	1,3%	-1,1%	-13,6%

Source : Dares, traitement ESE

## Evolution trimestrielle des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) et glissement annuel (cvs)



Source : ACOSS-CGSS

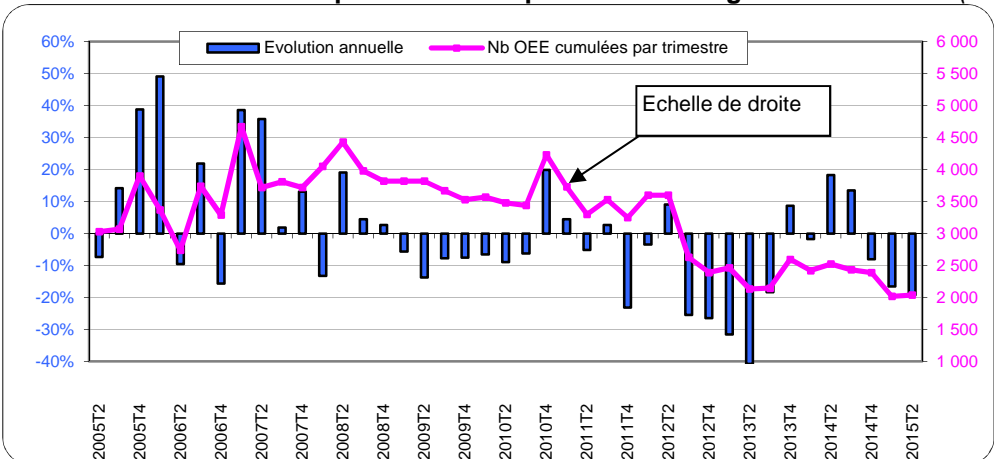
Au deuxième trimestre 2015, les employeurs ont transmis 13 367 Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), soit une hausse de 10,8 % sur un an. Les DPAE longues (durée d'embauche supérieure à un mois) représentent 44,1% des DPAE et sont en hausse de 0,5% au deuxième trimestre 2015. Elles étaient en baisse de 0,4% au premier trimestre 2015 sur un an. Les DPAE courtes (durée d'embauche inférieure à un mois) représentent 55,9% des DPAE et sont en hausse de 20,7% (hausse de 12,0% au premier trimestre 2015).

## Nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2015T1	2015T1	2014T4	2014T3	2014T2
DPAE Longues	5 896	0,5%	-0,4%	-13,6%	-1,0%
dont CDD (plus d'un mois)	3 772	0,8%	-0,5%	-13,3%	-0,9%
dont CDI	2 124	-0,1%	-0,3%	-14,2%	-1,2%
DPAE courtes (mois d'un mois)	7 471	20,7%	12,0%	-8,5%	3,1%
Moins de 20 salariés	5 773	7,0%	-5,1%	-21,0%	-3,3%
20 salariés et plus	7 594	14,0%	15,7%	-1,6%	4,7%
<b>Total DPAE (hors intérim)</b>	<b>13 367</b>	<b>10,8%</b>	<b>6,1%</b>	<b>-10,8%</b>	<b>1,1%</b>

Les intentions d'embauche dans les établissements de 20 salariés et plus enregistrent une hausse importante des effectifs (+14,0%). Dans les établissements de moins de 20 salariés, le nombre de DPAE augmente moins

## Evolution des offres d'emploi collectées par trimestre et glissement annuel (cvs)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Source : ACOSS-CGSS

Les offres d'emploi collectées sont en baisse de 19,2% au deuxième trimestre 2015 sur un an (-16,6% au premier trimestre). Pendant cette période, 2 040 offres d'emploi ont été collectées par Pôle emploi. Les offres durables (6 mois et plus) sont en baisse de 11,0% (-22,2% au premier trimestre). Les offres non durables (durée inférieure à 6 mois) diminuent de 27,4% (baisse de 9,3% au premier trimestre sur un an).

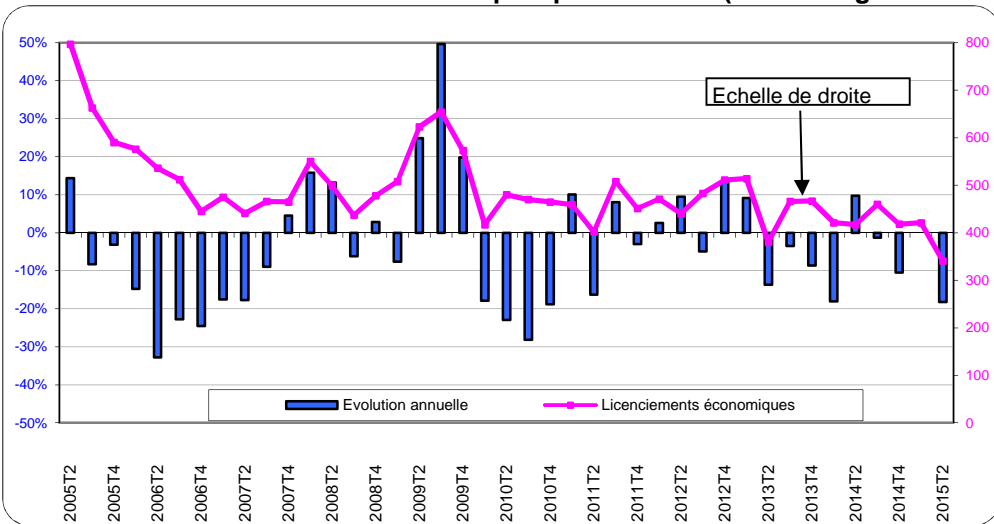
## Les offres d'emploi sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2015T2	2015T2	2015T1	2014T4	2014T3
offres durables	1 120	-11,0%	-22,2%	-14,9%	20,1%
offres non durables	920	-27,4%	-9,3%	-0,5%	2,8%
<b>Ensemble</b>	<b>2 040</b>	<b>-19,2%</b>	<b>-16,6%</b>	<b>-8,0%</b>	<b>13,4%</b>

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Depuis fin 2008, l'évolution des offres d'emploi est plutôt négative après une période 2006-2008 qui fut plus favorable.

## Evolution des licenciements économiques par trimestre (niveau et glissement annuel) (Brut)



Au deuxième trimestre 2015, 341 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi. Ce nombre baisse de 18,2% par rapport au deuxième trimestre 2014). Le niveau des licenciements économiques est moins élevé depuis le deuxième trimestre de l'année 2013 qu'il ne l'était pendant la période précédente, de fin 2011 à début 2013.

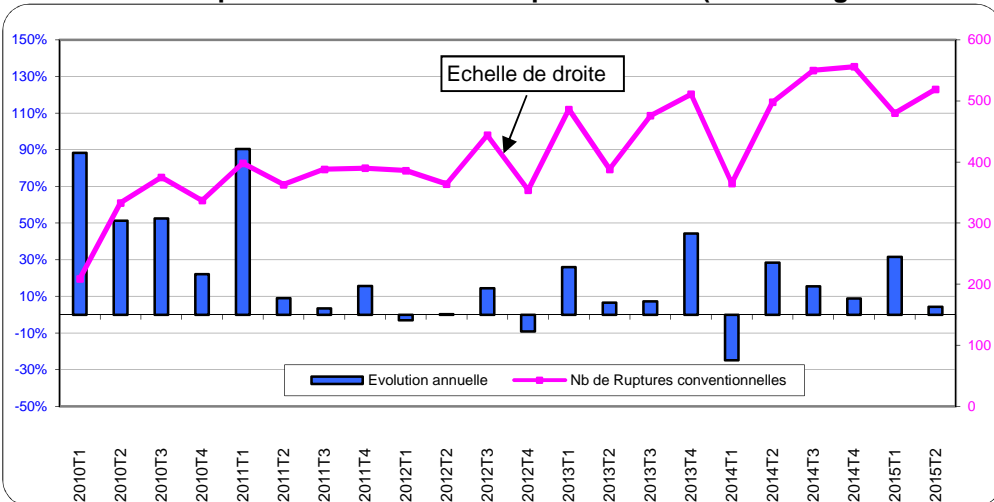
Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

## Licenciements économiques sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2015T2	2015T2	2015T1	2014T4	2014T3
Nombre licenciements éco	341	-18,2%	0,0%	-10,5%	-1,3%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

## Evolution des ruptures conventionnelles par trimestre (niveau et glissement annuel) - (Brut)



Au deuxième trimestre 2015, 519 ruptures conventionnelles ont été homologuées par la Dicccte de Guadeloupe. Ce nombre augmente de 4,2% par rapport au deuxième trimestre 2015 où 498 ruptures avaient été homologuées. Au premier trimestre 2015, le nombre de ruptures était en hausse de 31,5% (rapporté au premier trimestre 2014). Le flux des ruptures conventionnelles a connu une progression forte et régulière dans la foulée de la création de cette mesure en septembre 2008. Les évolutions ont d'abord été très fortes et sont nettement moindres depuis juin 2011 même si elles peuvent être encore très marquées à l'occasion. Depuis fin 2012, le nombre de ruptures conventionnelles a tendance à augmenter.

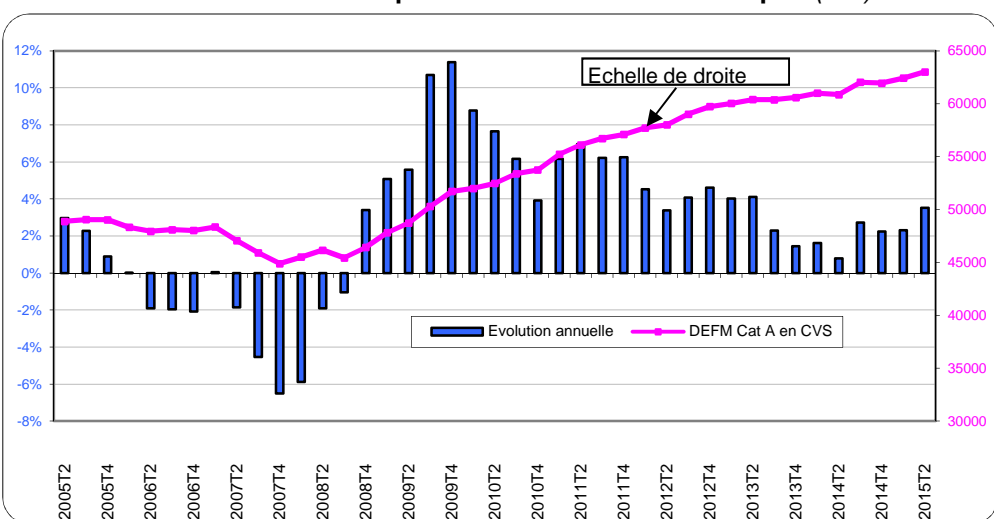
Source : Dicccte Guadeloupe, traitement ESE

## Ruptures conventionnelles sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2015T2	2015T2	2015T1	2014T4	2014T3
Nombre de ruptures	519	4,2%	31,5%	8,8%	15,5%

Source : Dicccte Guadeloupe, traitement ESE

## Evolution de la Demande d'emploi en fin de mois à Pôle emploi (cvs)



Au deuxième trimestre 2015, 63 017 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (cvs). Ce nombre augmente de 3,5% par rapport au deuxième trimestre 2014. Au premier trimestre 2015, la hausse atteignait 2,3% (rapportée au premier trimestre 2014). Depuis fin 2008, la croissance de la DEFM est nettement supérieure à zéro, ce qui se traduit par une forte hausse de la DEFM en niveau. Les hausses trimestrielles en pourcentage ont néanmoins eu tendance à ralentir depuis "leurs plus hauts" autour de 12,0% au premier trimestre 2010. Depuis le deuxième trimestre 2014, la hausse de la demande d'emploi semble repartir.

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

## La DEFM catégorie A sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2015T2	2015T2	2015T1	2014T4	2014T3
Hommes	27 476	4,0%	3,3%	3,8%	3,4%
Femmes	35 540	3,2%	1,5%	1,0%	2,3%
Moins 25 ans	7 733	-0,6%	-3,0%	-4,1%	-4,9%
25 à 49 ans	37 971	1,1%	-0,3%	0,0%	0,5%
50 ans et +	16 949	9,2%	11,8%	11,6%	13,4%
Ensemble	63 017	3,5%	2,3%	2,2%	2,7%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Au deuxième trimestre 2015, le nombre de jeunes de moins de 25 ans, est en baisse de 0,6 % par rapport au même trimestre de 2014. Pour les plus âgés (50 ans et plus), l'augmentation sur un an atteint 9,2 % au premier trimestre 2015 et valait 11,8 % au premier trimestre 2015.

### Définitions

#### Emploi

Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) sur lesquels ils portent leurs effectifs salariés. Cette déclaration est mensuelle si leur effectif est supérieur à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil. L'effectif salarié Urssaf est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss. Le champ "Privé" couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les activités agricoles sont prises en compte de façon marginale en France hexagonale, où elles relèvent de la compétence de la Mutualité sociale agricole (MSA). Par contre, le dénombrement des salariés agricoles est exhaustif dans les DOM, car les CGSS y assurent les missions des caisses de la MSA.

#### Intérim

Chaque mois depuis 1995, les agences de travail temporaire transmettent à Pôle emploi un relevé des missions d'intérim réalisées. La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois, le trimestre ou l'année et calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées au cours de la période (mois, trimestre, année).

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année.

#### Déclaration Préalable à l'embauche (DPAE)

- La DPAE permet à l'employeur d'effectuer l'ensemble des formalités obligatoires liées à l'embauche. La DPAE est remplie par l'employeur et adressée à la CGSS (quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail) au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. C'est une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme.

- Le champ couvert : Ces données utilisées concernent l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim) et le secteur public (agents non fonctionnaires).

- Définition : Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

#### Rupture conventionnelle

C'est une procédure qui permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie. Cette rupture résulte d'une convention signée par les parties au contrat, c'est-à-dire l'employeur et le salarié.

#### Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

### Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction : Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE  
 Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00  
 Courriel : [971.statistiques@dieccte.gouv.fr](mailto:971.statistiques@dieccte.gouv.fr)  
 Site internet : [www.guadeloupe.dieccte.gouv.fr](http://www.guadeloupe.dieccte.gouv.fr)

#### Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault  
 Téléphone : 05.90.83.10.34 Télécopie : 05.90.83.70.75

#### Bureau de Saint-Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot - Saint-Martin  
 Téléphone : 05.90.29.02.25, Télécopie : 05.90.29.18.73

#### Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard  
 97100 Basse-Terre  
 Téléphone : 05.90.99.35.99 Télécopie : 05.90.81.60.05

#### Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoire-Dothémare  
 97139 Les Abymes  
 Téléphone : 05.90.21.38.21 Télécopie : 05.90.90.28.95

### Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe (CGSS)

#### Direction du recouvrement

Quartier de l'Hôtel de ville  
 BP 486  
 97159 Pointe à Pitre cedex  
 Téléphone : 05.90.90.57.09  
 Courriel : [stats.cgssdom@urssaf.fr](mailto:stats.cgssdom@urssaf.fr)

Directeurs de publication : Louis Mazari & Henri Yacou  
 Rédaction Dieccte/service ESE (Etudes, Statistique et évaluation)

Date de publication : septembre 2015

